Comment rendre acceptable les projets d'infrastructures environnementales ?



TRAVAUX PUBLIÉE LE 11/10/2021

Saisine liée :
ACCEPTABILITÉ DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : TRANSITION SUBIE, TRANSITION CHOISIE ?
Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

Implantation de parcs éoliens, de lignes à haute tension, de centres de traitement des déchets, de grands méthaniseurs, de nouvelles lignes de chemin de fer ou encore construction de logements neufs en zone dense, ou instauration de zones à faibles émissions sont quelques exemples de projets d'infrastructures environnementales impactant les populations.

Une saisine gouvernementale sur un sujet impactant le quotidien

Le Premier ministre a saisi le CESE sur l'acceptabilité des projets d'infrastructures environnementales. La Commission de l'Environnement définira les conditions d'un dialogue apaisé, voire d'un cadre de négociation puis de décision avec les parties prenantes composant la société civile.

Concilier des enjeux partagés à des transformations nécessaires

Conscients des enjeux nécessaires de préservation de la biodiversité, d'endiguement du changement climatique, comment faciliter cependant l'acceptabilité par les Français de ces projets ? Comment y associer les riverains ou les associations défendant un intérêt collectif en matière environnementale ?

Le CESE s'interrogera sur l'opportunité de méthodes ou dispositifs tels que l'association du public à la conception et la mise en œuvre des projets. De même, comment accompagner la participation financière accrue des riverains au capital d'installations d'énergie renouvelable ou à l'affectation des recettes d'une taxe au financement d'une offre de transport alternative, etc.

Les recommandations du CESE incluront un volet spécifique sur l'éolien terrestre. Rappelons qu'en France, la puissance éolienne totale raccordée (et entièrement terrestre) était de **18 310 MW** fin juin 2021. Le CESE pourra s'inspirer des expériences réussies conduites en France ou à l'étranger.

Télécharger la note de saisine

note de saisine Acceptabilité infrastructures environnementales

© - copyright CESE - Novembre 2026